



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

**Monsieur Fabrice BRUN**

*Député de l'Ardèche*

*Membre de la Commission des finances, de l'économie générale  
et du contrôle budgétaire*

**Madame Brigitte BAULAND**

*Députée suppléante*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**Mme Barbara POMPILI**

*Ministre de la Transition Ecologique*

Ministère de la Transition Ecologique

Hôtel de Roquelaure

246 Boulevard Saint Germain

75 007 PARIS

Nos réf : FB/FL 307 - 07 - 2020

Paris, le 9 juillet 2020

Madame la Ministre,

*Barbara,*

Le Président de la République a décidé de vous nommer Ministre de la Transition Ecologique dans le gouvernement dirigé par M. Jean Castex. Je tenais à vous en féliciter personnellement.

Cette nomination s'inscrit dans la dimension écologique que le Président de la République entend donner dans le prolongement de la convention citoyenne pour le climat. C'est également la reconnaissance de votre engagement en faveur de l'environnement en tant que Secrétaire d'Etat dans le gouvernement de Manuel Valls, puis en tant que Présidente de la commission du développement durable de l'Assemblée Nationale.

Ensemble, nous avons au début de cette législature participé activement à l'élaboration et au vote de la loi mettant fin à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures, tordant ainsi le cou à l'exploitation du gaz de schiste dans nos territoires.

Dans le prolongement de nos multiples échanges à l'occasion des débats de la commission du développement durable de l'assemblée, je souhaiterais vous faire part à l'occasion de votre nomination de diverses propositions concrètes, qui pourraient être utilement mises en œuvre par ce nouveau gouvernement.

Il est en effet essentiel que la mise en œuvre du développement durable s'inscrive dans le respect de trois piliers à savoir : la viabilité économique, la protection de l'environnement et le progrès social. Cette politique doit à mon sens être fondée sur des mesures de bon sens incitatives et non pas punitives et qui n'impliquent pas de taxes supplémentaires sur les entreprises ou les ménages français.

Dans cette perspective il conviendrait de mettre en œuvre :

- Un grand plan d'isolation et de rénovation énergétique des bâtiments afin de soutenir le BTP par le biais de mesures telles que l'aide au remplacement de l'ensemble des chauffages au fioul et au gaz par des pompes à chaleur plus écologiques, la transformation du CITE en primes conditionnés aux résultats des travaux et l'application du taux super-réduit de TVA sur les travaux de rénovation énergétiques ;

- Une barrière écologique aux frontières européennes pour taxer les produits qui ne respectent pas les mêmes normes que nous ;

- La préférence locale dans la commande publique pour qu'elle bénéficie en priorité aux producteurs locaux et nationaux, notamment des collectivités locales qui doivent être des acteurs de premier plan de la relance économique (elles représentent 70 % de l'investissement public) ;

Dans ce cadre, une réforme du droit européen est indispensable pour mettre en œuvre un *Buy European Act* et autoriser la préférence locale dans la commande publique. Avant même d'obtenir cette révision du droit européen, il serait d'ores et déjà opportun d'utiliser le critère de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour favoriser les producteurs locaux.

- Le refus de tout accord de libre-échange avec des pays ne respectant pas nos standards écologiques et soumettant nos entreprises et nos agriculteurs à une concurrence déloyale, tels que le CETA.

Enfin nous devons porter un nouveau regard sur le développement des énergies alternatives dans les territoires ruraux comme celui du département de l'Ardèche en encourageant l'installation, sur les bâtiments publics, les bâtiments industriels et les zones commerciales, voire en agriculture de manière innovante en utilisant les panneaux photovoltaïques en guise de protection sur certaines cultures.

A l'heure où nos compatriotes et même les élus locaux sont de plus réticents, pour ne pas dire hostiles à l'implantation des éoliennes n'est-il pas temps de donner un soleil d'avance à notre pays ?

En vous renouvelant mes félicitations et en vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces suggestions, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma considération.

Ensemble pour un avenir  
écologique et solidaire

Fabrice BRUN  
Député de l'Ardèche